

164. — 22 MAI 1890. — Loi contenant le budget du ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics pour l'exercice 1890 (1). (Monit. du 30 mai 1890.)

Léopold II, etc. Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE. Le budget du ministère de l'agriculture, de l'industrie et des

travaux publics est fixé, pour l'exercice 1890, à la somme de seize millions neuf cent un mille cent cinquante-sept francs (fr. 16,901,157), conformément au tableau ci-annexé.

Promulguons, etc.

(Contresignée par le ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics, M. LÉON DE BRUYN.)

Budget du ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics pour l'exercice 1890.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE PREMIER. — ADMINISTRATION CENTRALE.		
<i>Personnel.</i>		
Art. 1 ^{er} . Traitement du ministre.	21,000 »	
Art. 2. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine	612,004 »	
<i>Matériel.</i>		
Art. 3. Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses; souscription au <i>Bulletin administratif du ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics</i>	87,060 »	780,164 »
<i>Frais de déplacement.</i>		
Art. 4. Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires. . . .	30,100 »	
<i>Honoraires des avocats.</i>		
Art. 5. Honoraires des avocats du département	30,000 »	
CHAPITRE II. — PENSIONS ET SECOURS.		
Art. 6. Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement.	10,800 »	
Art. 7. Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	6,300 »	17,100 »

(1) CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Séance de 1888-1889.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte du projet de loi. Séance du 28 février 1889, p. 254-256.

Séance de 1889-1890.

Documents parlementaires. — Note préliminaire et texte des amendements, p. 14-16. — Rapport. Séance du 22 janvier 1890, p. 69-76.

Annales parlementaires. — Discussion. Séance des 6 mars 1890, p. 798; 7 mars, p. 799-815; 11 mars,

p. 815-832; 12 mars, p. 833-848; 13 mars, p. 849-863; 14 mars, p. 865-880; 18 mars, p. 881-898; 20 mars, p. 915-929; 21 mars, p. 931-954; 25 mars, p. 955-971; 26 mars, p. 971-986, et 27 mars, p. 987-1007. — Second vote. Séance du 27 mars, p. 1007. — Adoption. Séance du 28 mars, p. 1009.

SÉNAT.

Séance de 1889-1890.

Annales parlementaires. — Dépôt du rapport. Séance du 6 mai 1890, p. 370. — Discussion. Séances des 6 mai, p. 370-380; 7 mai, p. 381-394; 8 mai, p. 399-412, et 9 mai, p. 415-420. — Adoption. Séance du 9 mai, p. 420.

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III. — AGRICULTURE.		
Art. 8. Inspection de l'agriculture, agronomes de l'Etat, traitements, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études.	121,400 »	
Art. 9. Indemnités pour bestiaux abattus	160,000 »	
Art. 10. Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur des médecins vétérinaires	142,000 »	
Art. 11. Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragement.	197,000 »	
Art. 12. Conseil supérieur de l'agriculture, traitements du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés	165,000 »	
Art. 13. Concours et expositions ou congrès agricoles; subsidés; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture	46,700 »	
<i>Stations agronomiques et laboratoires agricoles.</i>		
Art. 14. Stations agronomiques et laboratoires agricoles de l'Etat, provinciaux, communaux et privés; subsidés; traitement du personnel.	94,000 »	
<i>Enseignement vétérinaire.</i>		
Art. 15. Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; traitements de disponibilité	101,325 »	
Art. 16. Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études.	59,000 »	
<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>		2,136,055 »
Art. 17. Personnel de l'institut agricole de l'Etat et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Etat; traitements de disponibilité	132,200 »	
Art. 18. Matériel de l'institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'Etat; frais des commissions de surveillance et des jurys	66,200 »	
Art. 19. Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'Etat ou soumis à l'inspection.	10,000 »	
Art. 20. Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver).	183,475 »	
<i>Jardin botanique de l'Etat.</i>		
Art. 21. Jardin botanique de l'Etat. Traitements du personnel	34,300 »	
Art. 22. Jardin botanique de l'Etat. Dépenses de matériel et de culture.	54,700 »	
<i>Eaux et forêts.</i>		
Art. 23. Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses	452,285 »	
Art. 24. Forêts domaniales. — Travaux de culture et d'amélioration; construction et entretien des maisons forestières et des routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'Etat.	89,500 »	
Art. 25. Défrichement; reboisement; subsidés aux communes; dépenses diverses.	13,000 »	
Art. 26. Pisciculture; repeuplement des cours d'eau	14,000 »	

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IV. — INDUSTRIE.		
Art. 27. Inspection de l'industrie et de l'enseignement professionnel et industriel, y compris les ateliers d'apprentissage; traitements, indemnités et frais de route.	23,500 »	638,450 »
Art. 28. Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'Etat destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves	53,000 »	
Art. 29. Enseignement professionnel : écoles industrielles, écoles ménagères, ateliers d'apprentissage, matériel, missions, subsides aux expositions, dépenses diverses	500,000 »	
Art. 30. Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; statistique du travail industriel; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses. — Personnel de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels	33,050 »	
Art. 31. Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes	22,200 »	
Art. 32. Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; frais d'impression	3,500 »	
Art. 33. Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . — Frais d'impression et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879	3,700 »	
Art. 34. Conseil supérieur du commerce et de l'industrie. — Traitement du secrétaire et frais divers	12,500 »	
Art. 35. Frais du bureau international pour la protection de la propriété industrielle.	3,000 »	
CHAPITRE V. — POIDS ET MESURES.		
Art. 36. Traitements des vérificateurs; frais d'intérim et d'inspection.	82,350 »	430,350 »
Art. 37. Frais de bureau et de tournées des vérificateurs	36,000 »	
Art. 38. Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures	12,000 »	
CHAPITRE VI. — VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.		
Art. 39. Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	2,000,000 »	2,082,000 »
Art. 40. Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel attaché à cette inspection; travaux extraordinaires d'écriture ou autres effectués par des membres du personnel, pour le service particulier de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à cette inspection et aux commissaires voyers	70,000 »	
Art. 41. Frais de route et de séjour de l'inspection	40,000 »	
Art. 42. Frais de bureau et matériel de l'inspection	2,000 »	
CHAPITRE VII. — SERVICE DE SANTÉ.		
Art. 43. Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes		

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
pendant et après leurs études : 1^o pour les aider à s'établir; 2^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes. Subside à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales. Subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Dépenses de la commission des suppléments à la pharmacopée officielle. Frais de laboratoire pour l'analyse des denrées alimentaires. Encouragements aux associations contre l'alcoolisme. Art. 44. Académie royale de médecine Art. 45. Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1886 à 1890, institué par arrêté royal du 23 novembre 1859 . . .	215,000 » 33,500 » 5,000 »	253,500 »
CHAPITRE VIII. — PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.		
SECTION 1^{re}. — Ponts et chaussées.		
Art. 46. Entretien des routes et des parcs publics, amélioration de routes, construction de routes nouvelles et subsides. Art. 47. Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes.	3,670,000 » 50,000 »	
SECTION 2. — Bâtiments civils.		
Art. 48. Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat; travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; loyers, achat de meubles; établissement et entretien des squares; acquisition d'immeubles et d'objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques; entretien du palais de justice de Bruxelles, etc. Art. 49. Entretien et réparation des prisons. — Fournitures et travaux Art. 50. Entretien et réparation des asiles d'aliénés Art. 51. Entretien et réparation des écoles agricoles de Ruysselede et de Beernem Art. 52. Travaux extraordinaires d'amélioration et de restauration à exécuter à divers bâtiments civils.	675,000 » 100,000 » 20,000 » 6,000 » 174,000 »	
SECTION 3. — Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders; des lignes télégraphiques des voies navigables.		
Art. 53. Entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'exploitation des canaux et rivières Art. 54. Travaux d'amélioration des canaux et rivières.	1,982,820 » 237,600 »	
Plantations.		
Art. 55. Plantations nouvelles.	15,000 »	
Bacs et bateaux de passage.		
Art. 56. Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances.	40,000 »	10,248,800 »

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
<i>Irrigations de la Campine.</i>		
Art. 57. Personnel du service des irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire et temporaire.)	15,300 »	
Art. 58. Frais relatifs aux irrigations de la Campine. (Charge extraordinaire.)	4,000 »	
SECTION 4. — <i>Ports, côtes, dunes, phares et fanaux.</i>		
Art. 59. Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	794,130 »	
Art. 60. Travaux d'amélioration des ports, côtes, phares et fanaux.	20,500 »	
Art. 61. Boisement des dunes domaniales.	7,500 »	
SECTION 5. — <i>Frais d'études et d'adjudications.</i>		
Art. 62. Etudes de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications, de reproduction de plans, d'achat de papier, etc.	75,000 »	
SECTION 6. — <i>Personnel des ponts et chaussées.</i>		
Art. 63. Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacement.	1,006,900 »	
Art. 64. Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,125,000 »	
Art. 65. Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et des élèves-conducteurs de l'école spéciale du génie civil	19,000 »	
SECTION 7. — <i>Service des bâtiments civils.</i>		
Art. 66. Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents, ainsi que du personnel du Palais de justice. — Frais d'habillement des gardiens des monuments et des surveillants du Palais de justice	175,050 »	
Art. 67. Etudes de projets, achats d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparation de meubles, chauffage, éclairage frais d'adjudication ainsi que chauffage et éclairage, frais d'adjudication, menues dépenses, etc., du Palais de justice de Bruxelles	39,000 »	
CHAPITRE IX. — MINES.		
SECTION 1 ^{re} . — <i>Personnel du conseil des mines.</i>		
Art. 68. Personnel du conseil des mines. — Traitements et frais de déplacement.	32,000 »	
Art. 69. Matériel	640 »	
SECTION 2. — <i>Personnel du corps des mines.</i>		
Art. 70. Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, des géomètres-dessinateurs et des commis expéditionnaires adjoints aux ingénieurs	332,075 »	
Art. 71. Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionnement et missions des élèves ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 »	

DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT des crédits par article.	TOTAL par chapitre.
SECTION 3. — <i>Carte géologique.</i>		
Art. 72. Exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique	112,000 »	538,715 .
SECTION 4. — <i>Caisses de prévoyance.</i>		
Art. 73. Subsidés aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des caisses de prévoyance et autres frais relatifs à l'administration des dites caisses	45,000 »	
SECTION 5. — <i>Impressions, etc.</i>		
Art. 74. Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; traductions, publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expériences	7,000 »	
CHAPITRE X.		
SECTION 1 ^{re} . — <i>Commission des procédés nouveaux.</i>		
Art. 75. Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	500 »	
SECTION 2. — <i>Commission des Annales des travaux publics.</i>		
Art. 76. Frais de route et de séjour	300 »	
Art. 77. Publication du Recueil, rémunération d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	7,900 »	10,200 .
SECTION 3. — <i>Commission consultative des machines à vapeur.</i>		
Art. 78. Frais de route et de séjour	1,500 »	
CHAPITRE XI. — TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
Art. 79. Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.	26,723 »	26,723 .
CHAPITRE XII. — DÉPENSES IMPRÉVUES.		
Art. 80. Dépenses imprévues non libellées au budget: secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse.	18,000 »	
Art. 81. Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Beaufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions.	1,100 »	19,100 .
Total du budget du ministère de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics. fr.		16,901,187 .